

Sociétés de cautionnement mutuel



Objectifs

Les sociétés de cautionnement mutuel sont des établissements de crédit spécialisés dans l'octroi de garanties à l'occasion d'opérations engagées par leurs membres.

Ils apportent leur caution pour garantir le remboursement d'un emprunt bancaire pour le financement d'investissements professionnels :

- Soit directement auprès de la banque qui consent le crédit.
- Soit en contre-garantisant une banque qui a pris elle-même le risque du crédit.

Le coût en est supporté par l'entreprise qui paie des frais de cautionnement et le plus souvent une commission.

Bénéficiaires

L'intérêt pour le porteur de projet est :

- Ne pas solliciter la caution de sa famille ou nantir son fonds.
- Avoir la possibilité de dialoguer : en cas de problème la société de cautionnement privilégiera le dialogue et le rééchelonnement de la dette.
- Souplesse d'utilisation : la garantie n'est pas liée à un bien particulier comme pour une hypothèque.

Les sociétés de cautionnement mutuel

SOCAMA : Créées par et pour les entrepreneurs, les SOCAMA cautionnent les prêts moyen terme (création, développement, reprise) des petites entreprises. Elles agissent exclusivement avec leurs partenaires Banques Populaires.

SIAGI : Créée en 1966 par les Chambres de Métiers pour favoriser l'accès des entreprises artisanales au crédit bancaire. Elle donne sa garantie aux banques pour les prêts que celles-ci accordent aux entreprises.

Démarche

Dans la pratique, le futur chef d'entreprise sollicite cette garantie auprès du banquier au moment de la rédaction du prévisionnel.



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Région
Bourgogne

En savoir plus : Les sections de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Bourgogne

Section Côte-d'Or

65-69 rue Daubenton - BP 37451
21074 DIJON Cedex
Tél. : 03.80.63.13.53
Fax : 03.80.36.27.87
Mail : accueil@cma-21.fr

Section Nièvre

18 rue Albert 1er - BP 40
58027 NEVERS Cedex
Tél. : 03.86.71.80.60
Fax : 03.86.59.05.45
Mail : contact@cma58.fr

Section Saône et Loire

185 av. Boucicaut - BP 10052
71103 CHALON/SAÔNE Cedex
Tél. : 03.85.41.14.41
Fax : 03.85.41.42.41
Mail : cma71@cma71.fr

Section Yonne

56-58 r. du Moulin du Président - BP 337
89005 AUXERRE Cedex
Tél. : 03 86 42 05 89
Fax : 03 86 52 34 95
Mail : accueil@artisanat-yonne.com